



Député
Ndèye NDIAYE

A
Monsieur le Président de L'Assemblée
nationale du Sénégal

DAKAR

Objet : Question écrite adressée au Secrétaire d'Etat aux Sénégalais de l'Extérieur

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-jointe, une question écrite posée au Gouvernement relative aux difficultés pour l'obtention des documents d'identité de nos compatriotes établis au Mali.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Honorable Ndèye NDIAYE

copie : S G

Ndeye NDIAYE

Député de la XV Législature

QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

**À L'ATTENTION DE MONSIEUR LE SECRETAIRE
D'ÉTAT AUX SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

Objet : Déploiement d'une mission d'établissement de cartes nationales d'identité et de passeports pour les Sénégalais résidant au Mali

Monsieur le Secrétaire d'État,

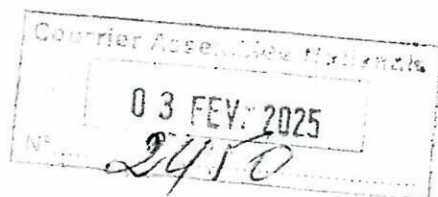
Depuis plusieurs années, nos compatriotes établis au Mali rencontrent d'importantes difficultés pour l'obtention de leurs documents d'identité, notamment la carte nationale d'identité sénégalaise et le passeport biométrique. Cette situation, maintes fois signalée sous les précédents gouvernements, demeure une source de préoccupation majeure pour nos concitoyens.

En l'absence d'un dispositif adéquat sur place, de nombreux Sénégalais vivant au Mali sont contraints de se rendre au Sénégal pour établir ou renouveler leurs pièces d'identité, ce qui engendre des coûts financiers considérables ainsi que des contraintes logistiques et administratives.

Face à cette problématique persistante, le gouvernement envisage-t-il le déploiement d'une mission conjointe de la Direction de l'Automatisation des Fichiers (DAF) et de la Police des Étrangers et des Titres de Voyage au Mali, afin de permettre à nos compatriotes d'accéder à ces services essentiels sans devoir effectuer de longs et coûteux déplacements ?

Par ailleurs, quelles mesures structurelles et durables sont prévues pour garantir aux Sénégalais de l'extérieur un accès régulier et facilité à leurs documents d'identité, notamment à travers nos représentations diplomatiques et consulaires ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de ma haute considération.



Ndeye NDIAYE

